Outremont Montréal

Au pied de la montagne

Le bulletin d'information officiel de l'arrondissement d'Outremont

PRINTEMPS-ÉTÉ 2014

MOT DE LA MAIRESSE

PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – SITE OUTREMONT

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement d'Outremont

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est à la fin de l'an prochain que les grues apparaîtront sur le site Outremont du campus de l'Université de Montréal afin d'ériger les premiers pavillons universitaires. Le chantier n'en sera pas moins actif en 2014 avec le début d'importants travaux d'infrastructures ferroviaires et de voirie.

Jusqu'ici, les ressources de l'Université de Montréal ont été mobilisées pour la revitalisation du site. Dès ce printemps, comme prévu, il y aura des plantations d'arbres sur le mur talus qui longe la voie ferrée. Les prochaines interventions seront dirigées par la Ville de Montréal.

La Ville débutera cet été la construction d'une nouvelle cour de services pour les travaux publics de l'arrondissement d'Outremont. Le matériel et le personnel basés à l'actuelle cour de voirie y déménageront en 2015. Les anciennes installations seront démantelées une fois le déménagement complété et un parc de quartier sera aménagé.

C'est à l'automne 2015 qu'il est prévu d'amorcer la construction d'un pont ferroviaire sur le site qui permettra le déplacement des rails du sud vers le nord et l'aménagement des infrastructures d'égout et d'aqueduc destinées aux installations universitaires et résidentielles. Ces travaux se poursuivront jusqu'en 2016-2017.

La construction des deux premiers pavillons de l'Université de Montréal, sciences, enseignement et bibliothèque débutera en 2015 pour accueillir les étudiants à l'automne 2018. Les premiers appartements universitaires pourraient voir le jour dès 2016 avec une implantation prévue au sud de l'axe central.

La maquette du futur campus de l'Université de Montréal – site Outremont, sera exposée en septembre au Centre communautaire intergénérationnel. On la voit ci-haut exhibée au Complexe Desjardins en avril dernier.

Ce secteur de notre arrondissement se transformera progressivement en une communauté vibrante, animée par plus de 2 200 professeurs, chercheurs, étudiants et employés de l'Université.

Les riverains actuels du site seront parmi les grands bénéficiaires de la métamorphose, ayant à leur disposition un pôle d'excellence en sciences dans un environnement planifié pour recevoir de nouveaux parcs et espaces verts. Ce projet sera le plus grand développement qu'aura connu Outremont depuis le début du siècle dernier.

La mairesse d'arrondissement,

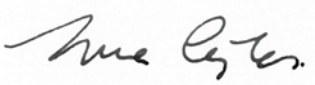

FERMETURE DE 20 RUES LE DIMANCHE 15 JUIN

VOIR PAGE 5

LES CHIENS PITBULLS DEVRAIENT-ILS ÊTRE AUTORISÉS À OUTREMONT?

Les chiens pitbulls sont interdits dans tout le territoire de l'arrondissement.

Êtes-vous en faveur ou contre cette interdiction? Avant de vous prononcer sur la question, sachez que tous les chiens demeureront interdits dans les parcs d'Outremont, sauf bien sûr au parc canin.

Suite au verso.

NOUVELLES EN BREF

TRAVAUX PRÈS DU VIADUC ROCKLAND

L'intersection des avenues Du Manoir et Davaar près du viaduc Rockland sera réaménagée cet été avec la construction de trottoirs, de bordures et de saillies et la réfection des chaussées. Des feux de circulation et des feux piétonniers sur appel seront aussi installés pour sécuriser la traversée est-ouest, alors que de l'aménagement paysager viendra rehausser l'allure de ce secteur.

Ces importants travaux dureront 8 à 10 semaines et commenceront au début de l'été. Les riverains seront informés des impacts sur la circulation : déviations, fermetures temporaires de rues et interdictions de stationnement dans le secteur.

Quant au viaduc comme tel, des interventions majeures sont également prévues au cours des deux prochaines années et devraient débuter à l'automne. Pour l'ensemble de ces travaux et en tout temps, un passage sera assuré dans les deux directions pour la circulation.

GUIDE DE RÉNOVATION DES GARDE-CORPS

Afin de guider les citoyens qui ont une problématique avec leur garde-corps, un nouveau guide sur la rénovation des garde-corps a été mis en ligne sur notre site ville.montreal.qc.ca/outremont. Pour consulter ou télécharger ce guide, allez en page d'accueil dans la colonne de droite et cliquez sur l'hyperlien *Toutes les publications*.

À LA BIBLIOTHÈQUE CET ÉTÉ

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Les mercredis, 2 et 9 juillet, 13 et 20 août, de 19 h à 19 h 30

Pour les 3 à 5 ans, accompagnés d'un adulte

Quoi de mieux pour les petits que de se faire raconter des histoires juste avant le dodo? Partager ce plaisir avec d'autres familles. Petits et grands, venez écouter de belles histoires à la bibliothèque Robert-Bourassa. Pyjamas et nounours sont les bienvenus !

Cette activité est réservée aux membres du club de lecture d'été TD 2014, mais aucune réservation n'est requise.

ATELIER DE *JACK ET LE HARICOT MAGIQUE* AVEC LA ROULOTTE

Le samedi 5 juillet, de 10 h 30 à 11 h 30

Pour les enfants de 4 à 10 ans accompagnés d'un adulte

Cet été, le Théâtre La Roulotte vous invite à découvrir la folle épopée de Jack et le haricot magique. En attendant le passage de La Roulotte au parc Beaubien, venez découvrir le merveilleux monde du théâtre lors de notre atelier parent-enfant à la bibliothèque Robert-Bourassa. Une animatrice de La Roulotte vous offrira un moment spécial en famille où votre créativité et votre esprit d'équipe seront mis à l'honneur.

Cette activité est réservée aux membres du club de lecture d'été TD 2014. Les réservations sont requises, car les places sont limitées à 24.

La pièce Jack et le haricot magique du Théâtre La Roulotte sera présentée le lundi 28 juillet à 17 h 30. Jack, un petit garçon qui n'a pas le vertige, vit seul avec sa maman. Sa naïveté et son courage le mèneront sur une route semée de défis abracadabrants lors desquels il fera la rencontre d'un vendeur itinérant, d'une poule aux œufs d'or, d'une géante et d'un ogre.

Crédit photo : Hugo B. Lefort

EXPRIMEZ-VOUS ! LES CHIENS PITBULLS DEVRAIENT-ILS ÊTRE AUTORISÉS À OUTREMONT?

Encerclez votre choix de réponse :

◯ **OUI**, je suis en faveur du maintien de l'interdiction des pitbulls à Outremont.

◯ **NON**, je désire que la règlementation sur les chiens soit modifiée afin de les autoriser.

Veuillez inscrire le nom de votre rue et envoyez ensuite la partie détachable par la poste à cette adresse :

Sondage
Bulletin Au pied de la montagne
Arrondissement d'Outremont
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT RÉPONDRE PAR COURRIEL À : OUTREMONT@VILLE.MONTREAL.QC.CA
(vous devez aussi inscrire le nom de votre rue dans votre message)

LA FORÊT URBAINE MONTRÉALAISE MENACÉE

LUTTE INTENSIVE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE

Au cours du printemps et de l'été, l'arrondissement devra traiter 152 arbres avec des biopesticides dans les zones infectées par l'agrile du frêne, un insecte ravageur qui, depuis sa découverte aux États-Unis en 2002, a causé la perte de plus de 20 millions de frênes sur le continent nord-américain.

Treize pour cent des 7 000 arbres du domaine public à Outremont sont des frênes (environ 900) qui, pour la plupart, sont localisés à l'écart des zones infectées.

La Direction des travaux publics d'Outremont surveille la progression de l'infestation de l'agrile et agit en conséquence. Dans le cadre du dépistage effectué entre 2011 et décembre 2013 sur le territoire de l'arrondissement, deux frênes infectés avaient été abattus. En revanche, depuis le début de l'année jusqu'à la fin mars, pas moins de 8 frênes ont dû être abattus, car ils ne se qualifiaient pas pour la vaccination (blessures importantes, dépérissement, etc.).

Le recours à l'abattage est parfois nécessaire pour éviter la propagation aux arbres voisins, mais il est limité à la période comprise du 1er octobre au 15 mars, soit en dehors de la période d'éclosion et de dispersion des insectes adultes.

La disposition du bois d'abattage est également à surveiller, car l'insecte au stade larvaire peut survivre même dans des bûches de bois mort.

Y A-T-IL UN FRÊNE SUR VOTRE TERRAIN PRIVÉ?

Vous possédez un ou plusieurs frênes sur votre propriété? Qu'ils présentent ou non des signes de dépérissement, faites-les inspecter par un spécialiste privé sans délai. Les experts en arboriculture accrédités peuvent constater avec certitude si l'arbre est infesté par l'agrile du frêne.

QUE PEUVENT FAIRE LES PROPRIÉTAIRES DE FRÊNES INFECTÉS?

Les propriétaires n'ont que deux options :

- Procéder à l'abattage après avoir obtenu un permis auprès de l'arrondissement;
- Procéder au traitement de l'arbre à l'aide d'un biopesticide à injection.

Pour chaque option, ils doivent faire appel à des spécialistes du secteur privé. Les coûts estimés d'un frêne traité avec le biopesticide sur une période de 10 à 20 ans sont à peu près équivalents aux frais d'abattage et de remplacement d'un arbre.

Les entreprises accréditées peuvent réaliser des traitements préventifs pour prémunir le frêne de l'infestation ou encore pour tenter de le sauver s'il est déjà infesté par les larves de l'agrile. Consultez le site bioforest.ca/serviceproviders et cliquez ensuite sur l'onglet français pour repérer les entreprises œuvrant dans le secteur.

LE TRAITEMENT

Le traitement utilisé, le TreeAzin, est reconnu pour son faible impact sur l'environnement. Injecté à la base de l'arbre, aux deux ans, ce biopesticide détruit la larve et réduit la fertilité des insectes adultes qui se nourrissent des feuilles de l'arbre traité. Aucun permis d'application n'est exigé pour son utilisation.

COMMENT IDENTIFIER UN FRÊNE

Le frêne est un des seuls arbres feuillus qui possède des feuilles composées opposées. Voir l'illustration ci-contre

Ses feuilles sont composées d'un nombre impair (5 à 11) de folioles (petites feuilles). Chaque feuille est jumelée à une autre feuille de l'autre côté, au même niveau. Chaque branche est également jumelée de la sorte.

Les feuilles sont de forme ovale et se terminent en pointe. Elles ne sont pas dentées.

IMPORTANT

Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de tous les feuillus doivent être ramassées à part des résidus verts. Voir les précisons en page 4 dans la section Collectes printemps-été.

Rien n'interdit la plantation de frênes sur le territoire de Montréal, elle est toutefois fortement découragée. La pépinière municipale de Montréal a cessé sa production de frênes.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION SUR L'INFESTATION DE L'AGRILE DU FRÊNE, CONSULTEZ LE SITE : VILLE.MONTREAL.QC.CA/AGRILE.

AVANT DE VOUS DÉPARTIR DE RÉSIDUS VÉGÉTAUX, CHOISISSEZ LA BONNE COLLECTE !

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Printemps : chaque mardi jusqu'au 17 juin

Automne : chaque mardi du 2 septembre au 21 octobre

RÉSIDUS ACCEPTÉS

Les résidus verts incluent le gazon et autres herbes coupées, les retailles d'arbres et d'arbustes (autres que feuillus), et tous les autres résidus horticoles issus de l'aménagement et de l'entretien d'espaces verts résidentiels.

Les branches de conifères ne doivent pas mesurer plus d'un mètre de long et avoir plus de 5 centimètres de diamètre. Contrairement aux indications de la collecte des branches de feuillus, les branches de conifères doivent être attachées en fagots pour la collecte des résidus verts.

Les résidus verts doivent être placés dans des poubelles ou autre contenant rigide réutilisable. Ils sont déposés devant la résidence, en bordure du trottoir, entre 20 h le lundi et 8 h le mardi, jour de collecte. Aucun sac de plastique n'est accepté.

Seules les branches de conifères sont acceptées

RÉSIDUS DE FEUILLUS REFUSÉS

Toutes les branches provenant d'arbres et/ou arbustes feuillus ne seront pas ramassées durant cette collecte. Il est important de bien séparer les résidus verts des branches de feuillus, car s'ils sont dans un même tas, rien ne sera ramassé.

COLLECTE DES BRANCHES

Jusqu'au 30 novembre

BRANCHES DE FEUILLUS ACCEPTÉES

- Après avoir contacté le 311, déposez vos branches en bordure du trottoir (et non pas sur le trottoir).
- Les gros bouts des branches pointés vers la rue.
- Les branches doivent être assemblées en fagots, sans être attachées, car les liens causent des bris lors du déchiquetage.

Les résidus de frênes sont acceptés à cette collecte (voir texte sur l'agrile du frêne en page 3)

BRANCHES DE CONIFÈRES REFUSÉES

Il est important de bien séparer les résidus de conifères des branches de feuillus, car s'ils sont dans un même tas, rien ne sera ramassé.

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

622 FOYERS DU SUD D'OUTREMONT AJOUTÉS EN JUIN

Dès le 2 juin et tous les lundis suivants, 622 foyers du sud de l'arrondissement (voir carte ci-contre) seront intégrés à la zone de collecte des résidus alimentaires.

Tous les foyers du secteur incluant les bâtiments de moins de trois logements recevront d'ici la fin mai, une trousse d'information complète sur la collecte et deux bacs bruns : un petit contenant de 7 litres pour la cuisine et un bac de 46 litres pour la collecte.

La collecte des résidus alimentaires remplacera la collecte des déchets du lundi (celle du jeudi demeure inchangée).

Pour en savoir davantage sur cette collecte, passez à notre kiosque d'information durant la Kermesse Soleil (parc Beaubien, le samedi 7 juin, entre 10 et 16 h).

RENSEIGNEMENTS

514 601-7863 ou infobacs.outremont@ville.montréal.qc.ca

FERMETURE DE 20 RUES LE DIMANCHE 15 JUIN

La tenue de La foulée des parcs nécessitera une interdiction temporaire de la circulation automobile sur de nombreuses rues dans le secteur central d'Outremont.

Les résidents et les riverains des rues indiquées sur la carte ci-contre ne pourront pas garer leur véhicule ce dimanche-là, entre minuit et midi. Aucun véhicule ne pourra circuler sur les rues des parcours, et ce, de 7 h à 12 h, le 15 juin.

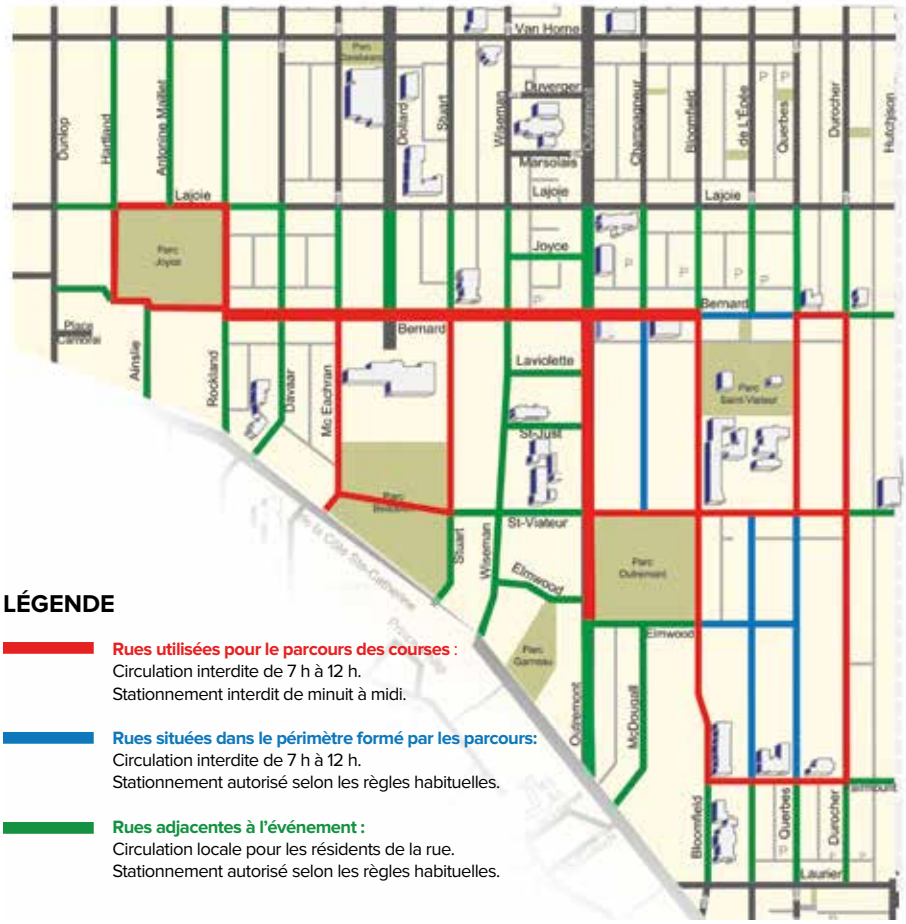

LÉGENDE

Rues utilisées pour le parcours des courses :
Circulation interdite de 7 h à 12 h.
Stationnement interdit de minuit à midi.

Rues situées dans le périmètre formé par les parcours:
Circulation interdite de 7 h à 12 h.
Stationnement autorisé selon les règles habituelles.

Rues adjacentes à l'événement :
Circulation locale pour les résidents de la rue.
Stationnement autorisé selon les règles habituelles.

LA FOULÉE DES PARCS

Organisé par Outremont en famille, cet événement a pour objectif de promouvoir la course à pied, une activité physique simple et peu coûteuse. Il vise aussi à rapprocher les citoyens de leurs voisins pendant une activité familiale. Tous les renseignements sur l'événement sont disponibles au site lafouleedesparcs.com.

SONDAGE LÉGER : UNE COLLECTE APPRÉCIÉE DES USAGERS

La collecte des résidus alimentaires implantée dans l'ouest de l'arrondissement depuis 2012 s'avère très populaire et obtient une adhésion enthousiaste des foyers participants selon un sondage effectué par la firme Léger.*

Non seulement les Outremontais sont nombreux à participer à cette collecte (85 % des foyers de la zone de desserte implantée en 2012), mais une forte proportion des participants le font chaque semaine (94 %).

Parmi les suggestions pour améliorer le service, 15 % des répondants d'Outremont demandent de régler le problème des odeurs et des insectes, mais un nombre très élevé d'usagers (94 %) utilisent déjà des sacs compostables dans leur bac brun afin d'enrayer ce problème.

Le sondage permet aussi de constater que la majorité des personnes interrogées (73 %) sont en accord avec le remplacement d'une des deux collectes de déchets hebdomadaires par une collecte des résidus alimentaires.

À la fin 2013, la zone de collecte a été agrandie et le nombre de foyers participant atteignait 1 250 foyers. À compter du 2 juin, il sera de plus de 1 870 foyers.

** La marge d'erreur maximale du sondage avec un échantillon de 40 répondants, sur une population totale de 1 500 ménages, est de +/-15,29 %, et ce, 19 fois sur 20.*

THÉÂTRE OUTREMONT

BILLETTERIE EN LIGNE
WWW.THEATREOUTREMONT.CA

VALÉRIE BLAIS ET SON ONE WOMAN SHOW

Les 5, 6, 7, 12, 13 et 14 juin à 20 h
Le petit Outremont

Après avoir goûté au plaisir de faire de l'humour sur scène au Grand Rire de Québec et à Juste pour Rire à Montréal, la comédienne Valérie Blais saute dans l'arène avec un spectacle complet!

Venez la découvrir seule sur scène avec son univers, ses histoires et ses coups de gueule! Valérie Blais en humour et en couleurs a quatre ou cinq vérités à dire!

LE CIRQUE EST DE RETOUR EN JUILLET

SIX PIEDS SUR TERRE

Première nord-américaine, Compagnie Lapsus – France
Les 5 et 6 juillet, à 16 h
Les 7 et 8 juillet, à 19 h

Complètement espiègle! Démesurément acrobatique et inventif! Que faire après que la guerre a tout détruit? Réinventer le monde! Sous l'œil complice d'un public amusé, c'est ce que font les six amis de toujours de la Compagnie Lapsus. Comme des enfants dans une ruelle, ils s'équipent de ce qu'ils dénichent, briques, coquilles d'œufs, cordes et caisses de bois, pour esquisser un monde nouveau.

MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE
UN ÉVÉNEMENT TOHU

VISITER NOTRE SITE INTERNET POUR OBTENIR EN EXCLUSIVITÉ UN APERÇU DE LA PROCHAINE SAISON
Plusieurs spectacles y sont déjà en vente dont : Clémence Desrochers, Michel Rivard, Émile Proulx-Cloutier, Grand Corps Malade, Yves Duteil et Le Dîner de cons.

BILLETTERIE : 514 495-9944 • 1248, AVENUE BERNARD OUEST, H2V 1V6
NOUVEL HORAIRE : LUNDI AU SAMEDI - 12 H À 18 H ET DIMANCHE – 10 H À 16 H

LA BIBLIOTHÈQUE D'OUTREMONT LAURÉATE D'UN PRIX NATIONAL

Bibliothèque et Archives Canada et la Banque TD ont décerné à la bibliothèque Robert-Bourassa le premier prix du volet francophone pour son Club de lecture d'été TD tenu l'an dernier.

Nommée Prix des bibliothèques du Club de lecture d'été TD, la distinction permet de reconnaître et de récompenser chaque année les programmes de lecture d'été les plus novateurs et les plus efficaces des bibliothèques publiques locales du Canada.

Ce sont la créativité du personnel et la formation de partenariats communautaires qui ont été soulignées par le jury. La bibliothèque recevra comme récompense, entre autres, un montant de 5 000 $ qui sera investi dans son établissement et une plaque honorifique.

Le Club de lecture d'été TD débute cette année le samedi 7 juin à la Kermesse Soleil où les inscriptions se feront au kiosque de la bibliothèque. En 2013, le club a accueilli 440 enfants âgés de 3 à 13 ans, une participation record, car il y avait eu 330 participants en 2012 et 224 en 2010.

SÉCURITÉ DES PIÉTONS : LE SPVM INTENSIFIE SES EFFORTS

Les membres du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) mènent différentes activités de prévention et de contrôle ce printemps afin d'améliorer la sécurité routière, particulièrement celle des piétons. Ces activités visent à diminuer le nombre de piétons – surtout les piétons aînés – impliqués dans des collisions sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal.

Entre le 1er janvier et le 2 mai dernier, sept piétons ont perdu la vie dans les rues de Montréal. Quatre de ces personnes ont été impliquées dans des collisions aux intersections lors d'un virage à droite ou à gauche d'un véhicule.

Il y a eu l'an dernier, un total de 12 collisions mortelles impliquant des piétons sur le territoire de l'agglomération de Montréal. 2013 représentait une amélioration par rapport à 2012 avec six décès de moins (amélioration de 33,3 %).

Les policiers sensibilisent tous les usagers de la route aux comportements sécuritaires à adopter; dans le cas des piétons, ils les incitent, entre autres, à voir et être vus :

- Rappel de la nécessité d'établir un contact visuel avec les cyclistes et les conducteurs avant de traverser;
- Importance de traverser aux intersections et de respecter selon le cas les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les policiers rencontreront également des personnes aînées afin de les inciter à être des piétons plus visibles à la noirceur. Évidemment, la campagne de sensibilisation s'adresse aussi aux cyclistes et aux conducteurs afin qu'ils cèdent le passage aux piétons, car ces derniers ont la priorité aux intersections.

Consultez les vignettes de sécurité routière sur le site du SPVM : www.spvm.qc.ca/fr/securite-routiere/securite-routiere.asp

Nadine Corbeil
Agente sociocommunautaire
Poste de quartier 24, SPVM
514 280-0424

VÉRIFICATION GRATUITE DE SIÈGES D'AUTO POUR ENFANTS :

Si ce n'est pas déjà fait, contactez la Sécurité publique!

La campagne de vérification de sièges d'auto pour enfants menée par la Sécurité publique d'Outremont en avril a connu un très grand succès.

Pas moins de 251 sièges d'auto ont été inspectés par les agents dans 10 centres de la petite enfance de l'arrondissement et lors d'une clinique spéciale tenue en collaboration avec le CHU Sainte-Justine.

Tous les parents qui ne se sont pas prévalus de ce service gratuit et qui aimeraient faire installer ou simplement vérifier leur siège d'auto peuvent prendre rendez-vous avec la Sécurité publique en composant 514 495-6241.

RAPPEL : RÈGLEMENT SUR L'USAGE DE L'EAU

Dans les 19 arrondissements, l'arrosage est permis pour les adresses paires aux dates paires et pour les adresses impaires aux dates impaires. S'il ne pleut pas, l'arrosage est autorisé :

- Par arroseur amovible ou boyau poreux entre 20 h et 23 h;
- Par système automatique, muni d'une sonde d'humidité, la nuit entre 3 h et 6 h;
- L'arrosage manuel est permis en tout temps.

Plus d'informations sur les divers aspects de ce règlement sont disponibles en composant le 311, ou en consultant : ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal

VOS CONSEILLÈRES D'ARRONDISSEMENT

Lucie Cardyn
Conseillère d'arrondissement
District Robert-Bourassa

Céline Forget
Conseillère d'arrondissement
District Joseph-Beaubien

Jacqueline Gremaud
Conseillère d'arrondissement
District Jeanne-Sauvé

Mindy Pollak
Conseillère d'arrondissement
District Claude-Ryan

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Salle du conseil
530, avenue Davaar
Les lundis 2 juin, 7 juillet et le mardi 2 septembre à 19 h

COLLECTES DE SAISONS
Dates et procédures en page 4

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

SKATEFEST
Skateparc du CCI
Samedi 31 mai, de 13 h à 17 h

CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE PANTONAL – 2 représentations
Centre communautaire intergénérationnel (CCI) [1]
Samedi 31 mai et dimanche 1er juin

SOUPER DES BÉNÉVOLES
Parc Beaubien
Mercredi 4 juin

SOUPER DE HOMARDS DU COMITÉ DE JUMELAGE
Parc Beaubien
Information au 514 271-0959
Vendredi 6 juin

KERMESSE 2014
Parc Beaubien
Nombreuses activités avec concert populaire de Pantonal
Samedi 7 juin

DÉBUT DES INSCRIPTIONS DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD ET DÉBUT DU DÉFI-LECTURE
Bibliothèque [2]
Samedi 7 juin

SOUPER SPAGHETTI D'OUTREMONT EN FAMILLE ET DU CLUB DE SOCCER MONT-ROYAL OUTREMONT (CSMRO)
Parc Beaubien
Billets en vente sur place
Samedi 7 juin

OUVERTURE DE LA PISCINE
Parc John-F. Kennedy
Samedi 7 juin

CONCERT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT-D'INDY
Chapiteau du parc Beaubien
Dimanche 8 juin, de 14 h à 16 h

OUVERTURE DE LA PATAUGEOIRE
Parc John-F. Kennedy
Samedi 14 juin

LA FOULÉE DES PARCS – COURSES
Voir carte en page 5
Dimanche 15 juin

DÉBUT OFFICIEL DES ACTIVITÉS DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD
Bibliothèque [2]
Mercredi 18 juin

DÉBUT DES ACTIVITÉS AU CAMP DE JOUR PARC SOLEIL
Parc Beaubien
Lundi 23 juin

FÊTE NATIONALE ANIMATION ET SPECTACLES
Parc Saint-Viateur
Mardi 24 juin

CONCERT CAMPBELL : SPECTACLE DE KATTAM
Parc Beaubien
Mardi 15 juillet à 17 h 30

THÉÂTRE DE LA ROULOTTE
Parc Beaubien
Lundi 28 juillet, représentation à 17 h 30

LES DIMANCHES DE CASTELIERS (SPECTACLES DE MARIONNETTES)
Parc Beaubien
Dimanches 10, 17 et 24 août

DERNIÈRE JOURNÉE DU CAMP DE JOUR PARC SOLEIL
Parc Beaubien
Jeudi 14 août

TOURNOI DE SOCCER JEAN MANTHA ORGANISÉ PAR LE CSMRO
Parc Beaubien
Vendredi 15 au dimanche 17 août

FÊTE DE CLÔTURE DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD
Petit Outremont [3]
Jeudi 28 août, à 16 h

DÉJEUNER SUR L'HERBE (VOITURES ANCIENNES)
Parc Outremont
Dimanche 31 août

ACTIVITÉ SPÉCIALE

COLLECTE DE SANG D'HÉMA-QUÉBEC
Unité mobile au CCI
999, avenue McEachran
Mardi 8 juillet, de 12 h à 16 h et 17 h à 20 h

[1] L'adresse du CCI est le 999, avenue McEachran.

[2] L'adresse de la Bibliothèque Robert-Bourassa est le 41, avenue Saint-Just.

[3] Théâtre Outremont 1248, avenue Bernard

LES DATES DE CERTAINES ACTIVITÉS SERONT CONNUES EN JUIN.
Consultez notre site ville.montreal.qc.ca/outremont ou composez 514 495-6211

POMPIERS EN ALERTE ! CIRCA 1962...

Le camion muni d'une lance d'incendie est sorti en premier de la caserne, alors que suivront en succession l'autopompe, la grande échelle et finalement la rutilante voiture du chef des pompiers.

Au début des années 1960, les pompiers d'Outremont font l'objet d'un reportage filmé. On les voit à l'entraînement et répondant à une alarme, mais aussi en répétition pour un défilé et à une distribution de cadeaux de Noël.

Les exercices avaient alors lieu au parc Outremont, à la caserne et dans le bâtiment voisin du 30-32, avenue Saint-Just, endroit qui sera prochainement occupé par Casteliers. Le reportage sur les pompiers ainsi que d'autres films tournés à la même époque ont été récemment numérisés par le centre d'archives et peuvent être visionnés sur demande.

Jean LeBlanc M.A., Archiviste

▲ *Image extraite d'un film de la Ville d'Outremont*

Au pied de la montagne est une publication officielle de l'arrondissement d'Outremont.
Communication : Sylvain Leclerc, Tél. : 514 495-6281
Réalisation et conception graphique : Formidée communications
Tirage : 11 000 exemplaires
Ce bulletin est imprimé sur un papier 100% recyclé.
Reproduction interdite sans une autorisation expresse de l'arrondissement d'Outremont.